

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

VINGT ET UNIÈME SESSION

Documents officiels



**1410^e
SÉANCE PLÉNIÈRE**

Mercredi 21 septembre 1966,
à 10 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Point 5 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Constitution des grandes commissions et élec- tion de leurs bureaux</i>	1
<i>Point 6 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Election des vice-présidents.</i>	1

Président: M. Abdul Rahman PAZHAWAK
(Afghanistan).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Constitution des grandes commissions et élection
de leurs bureaux

1. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Les repré-
sentants suivants ont été élus hier à la présidence
des sept grandes commissions; ils feront donc partie
du Bureau:

Première Commission: M. Leopold Benites (Equa-
teur);

Commission politique spéciale: M. Max Jacobson
(Finlande);

Deuxième Commission: M. Moraiwid M. Tell (Jor-
danie);

Troisième Commission: Mme Halima Warzazi
(Maroc);

Quatrième Commission: M. Fakhreddine Mohamed
(Soudan);

Cinquième Commission: M. Vahap Aziroglu (Tur-
quie);

Sixième Commission: M. Vratislav Pěchota (Tché-
coslovaquie).

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Election des vice-présidents

2. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Conformé-
ment à l'article 31 du règlement intérieur, nous allons
maintenant élire 17 vice-présidents de l'Assemblée
générale, de façon à assurer le caractère représentatif
du Bureau. Tous les membres de l'Assemblée géné-
rale sont éligibles, sauf ceux qui sont déjà repré-
sentés au Bureau, c'est-à-dire les pays dont les
représentants ont été élus à la présidence de l'Assem-
blée générale et à celle des grandes commissions.
Ces pays ne sont pas éligibles aux vice-présidences.

3. Cinq bulletins de vote distincts seront utilisés;
chacun correspond à l'un des cinq groupes d'Etats
énumérés à l'article 31 du règlement intérieur. Au
verso de chacun de ces bulletins figurent les lettres

A, B, C, D ou E correspondant aux groupes d'Etats en
question. Le nombre de vice-présidents à élire pour
chaque groupe est conforme aux critères énoncés à
l'article 31 du règlement intérieur (note de bas de
page 4), à savoir:

a) Sept représentants d'Etats d'Asie et d'Afrique.
Toutefois, six postes seulement restent à pourvoir
en ce qui concerne ce groupe, étant donné qu'un repré-
sentant d'un pays d'Asie a été élu à la présidence de
l'Assemblée générale. Ceci explique pourquoi la
septième ligne du bulletin de vote concernant ce
groupe a été rayée. En conséquence, je demanderai
aux membres de bien vouloir tenir compte du fait
qu'ils ne doivent voter que pour six candidats appar-
tenant aux Etats africains et asiatiques;

b) Un représentant d'un Etat d'Europe orientale;

c) Trois représentants d'Etats d'Amérique latine;

d) Deux représentants d'Etats d'Europe occidentale
et d'autres Etats;

e) Cinq représentants des membres permanents
du Conseil de sécurité.

4. Les représentants voudront bien écrire sur chaque
bulletin de vote les noms des Etats Membres pour
lesquels ils désirent voter et non ceux de leurs repré-
sentants. Les pays dont les noms figureront sur les
bulletins de vote devront répondre aux conditions --
régionales ou autres -- indiquées sur le bulletin. Si,
pour un groupe quelconque, le nombre des noms
inscrits sur l'un des bulletins de vote est supérieur
au nombre fixé, les suffrages exprimés en faveur
de ce groupe ne seront pas valables. Les membres
qui auront recueilli la majorité des voix seront
déclarés élus.

*A la demande du Président, M. Hasle (Danemark),
M. Lai (Malaisie), M. Muzik (Tchécoslovaquie),
M. Diallo (Haute-Volta) et M. Fernandini (Pérou)
assument les fonctions de scrutateurs.*

Il est procédé au vote au scrutin secret.

5. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Le dépouille-
ment des bulletins demandera un certain temps; je
propose donc de suspendre la séance pour une heure
afin de donner aux scrutateurs le temps de faire le
décompte des voix dans le bureau situé derrière la
tribune. S'il n'y a pas d'objections, nous reprendrons
la séance 12 h 20.

Il en est ainsi décidé.

*La séance est suspendue à 11 h 15; elle est reprise
à 12 h 45.*

6. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Je vais
maintenant communiquer aux membres de l'Assem-

blée générale les résultats de l'élection des 17 vice-présidents.

Groupe A

<i>Bulletins déposés:</i>	114
<i>Bulletins nuls:</i>	2
<i>Bulletins valables:</i>	112
<i>Abstentions:</i>	2
<i>Nombre de votants:</i>	110
<i>Majorité requise:</i>	56
<i>Nombre de voix obtenues:</i>	
Rwanda	109
Gabon	107
Sénégal	104
Congo (République démocratique du)	100
Irak	98
Chypre	90
Dahomey	3
Congo (Brazzaville)	2
République arabe unie	2
Inde	1
Iran	1
Kenya	1
Libéria	1
Madagascar	1
Malawi	1
Népal	1
Pakistan	1
Singapour	1
Thaïlande	1
Tunisie	1
Haute-Volta	1
Zambie	1

Groupe B

<i>Bulletins déposés:</i>	114
<i>Bulletins nuls:</i>	4
<i>Bulletins valables:</i>	110
<i>Abstentions:</i>	7
<i>Nombre de votants:</i>	103
<i>Majorité requise:</i>	52
<i>Nombre de voix obtenues:</i>	
Hongrie	100
Albanie	1
Roumanie	1
Yougoslavie	1

Groupe C

<i>Bulletins déposés:</i>	114
<i>Bulletins nuls:</i>	1
<i>Bulletins valables:</i>	113
<i>Abstentions:</i>	4
<i>Nombre de votants:</i>	109
<i>Majorité requise:</i>	55
<i>Nombre de voix obtenues:</i>	
Bolivie	105

Costa Rica	104
Trinité et Tobago	95
Haïti	7
Argentine	1
Brésil	1
Nicaragua	1

Groupe D

<i>Bulletins déposés:</i>	114
<i>Bulletins nuls:</i>	0
<i>Bulletins valables:</i>	114
<i>Abstentions:</i>	6
<i>Nombre de votants:</i>	108
<i>Majorité requise:</i>	55
<i>Nombre de voix obtenues:</i>	
Grèce	103
Autriche	100
Italie	3
Israël	1
Nouvelle-Zélande	1

Groupe E

<i>Bulletins déposés:</i>	114
<i>Bulletins nuls:</i>	2
<i>Bulletins valables:</i>	112
<i>Abstentions:</i>	6
<i>Nombre de votants:</i>	106
<i>Majorité requise:</i>	54
<i>Nombre de voix obtenues:</i>	
Union des Républiques socialistes soviétiques	105
France	104
Etats-Unis d'Amérique	103
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	102
Chine	74

Ayant obtenu la majorité requise, les représentants des pays suivants sont élus vice-présidents: Autriche, Bolivie, Chine, Chypre, Congo (République démocratique du), Costa Rica, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Grèce, Hongrie, Irak, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Trinité et Tobago et Union des Républiques socialistes soviétiques.

7. Le **PRESIDENT** (traduit de l'anglais): Je tiens à remercier les scrutateurs de leur concours et à présenter mes félicitations aux élus.

8. Le Bureau de la vingt et unième session de l'Assemblée générale est désormais entièrement constitué conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement intérieur. Je convie les membres du Bureau à tenir leur première réunion cet après-midi.

9. La prochaine séance plénière de l'Assemblée générale aura lieu cet après-midi à 15 h 30, le Président des Philippines y prononcera une allocution.

10. En raison des conditions atmosphériques défavorables, la cérémonie au cours de laquelle doit être hissé le drapeau de la Guyane a été reportée. Elle aura lieu demain à 10 h 15 en présence du Premier

Ministre de la Guyane. J'invite tous les représentants à y assister.

La séance est levée à 12 h 55.